

Communiqué de presse

Berne, le 28 octobre 2015

NON à la taxe climatique et énergétique

L'Union suisse des arts et métiers usam s'oppose à la taxe climatique et énergétique proposée par le Conseil fédéral, qui veut donc introduire un nouvel impôt. Cela est totalement inacceptable. La tactique du salami utilisée par le Gouvernement est, elle aussi, gênante puisqu'il envisage d'augmenter des impôts simultanément dans trois projets relatifs à l'énergie.

La Stratégie énergétique 2050 est encore en cours de délibérations. Elle n'a même pas été adoptée par le Parlement. Et pourtant, le Gouvernement procède déjà à de nouveaux bricolages dans le dossier énergétique – ce qui pour lui signifie : y introduire de nouveaux impôts. Le fait que tant la taxe sur le CO2 que la RPC aient déjà été augmentées ne semble pas intéresser le Conseil fédéral, qui en veut plus.

Mais le problème ne s'arrête pas là : au lieu de présenter une politique environnementale et énergétique cohérente, l'Exécutif ne propose une fois de plus qu'une suite d'éléments : une nouvelle loi sur le CO2, puis le système incitatif en matière climatique et énergétique SICE, une stratégie énergétique, puis un mandat de négociations sur le climat. Au lieu d'expliquer comment ces divers éléments doivent former un tout ou de mettre en évidence les chances et risques existants, le Conseil fédéral mise sur la confusion.

L'usam s'engage pour une politique environnementale et énergétique qui soit cohérente, orientée vers l'économie de marché et réaliste. Elle attend du Gouvernement qu'il en fasse de même.

Renseignements complémentaires**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09**Henrique Schneider**, responsable du dossier, tél. 031 380 14 14, mobile 079 237 60 82

Numéro 1: plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME